

VACANCES D'HIVER 2019

Le formulaire d'inscription obligatoire ci-dessous doit être retourné en mairie au plus tard le **19 janvier 2019**. Tout désistement sera facturé sauf présentation d'un certificat médical.

Tout enfant **inscrit hors délais** sera accueilli en fonction des désistements, du taux d'encadrement défini par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. **Une augmentation de 50% des tarifs sera appliquée pour toute inscription hors délai ou défaut d'inscription.**

L'accueil de loisirs est réservé aux enfants Verriérois scolarisés ou non sur la Ville ainsi qu'aux non Verriérois scolarisés sur la commune en écoles publiques.

Attention

- > La fiche de renseignements est indispensable dès le premier jour de présence de l'enfant (pour la sécurité).
- > Durant les vacances d'hiver, possibilité d'accueillir vos enfants en JOURNEE COMPLETE OU EN DEMI-JOURNEE.
- > Pour les enfants arrivant à 11h30 il est demandé aux familles de téléphoner à l'accueil de loisirs (01.69.53.10.20) à 9h afin de confirmer le repas.
- > Tarif selon quotient familial.
- > Paiement à réception de la facture.
- > La mairie vous contactera si le nombre maximum d'enfants est atteint et si nous ne pouvons donner une suite favorable à votre demande.
- > Pour les enfants non scolarisés dans les écoles publiques de la Ville, il est nécessaire au préalable :
 - de faire établir votre quotient familial,
 - de remplir une fiche de renseignements.

Merci de votre compréhension.

✂ -----

Inscription Vacances d'hiver 2019

Accueil de loisirs Le Vert Buisson

Nom de l'enfant :

Prénom :

Maternel ou Élémentaire (rayer la mention inutile)

Âge :

Ecole fréquentée :

	LUNDI 25/02	MARDI 26/02	MERCREDI 27/02	JEUDI 28/02	VENDREDI 01/03	LUNDI 04/03	MARDI 05/03	MERCREDI 06/03	JEUDI 0 07/03	VENDREDI 08/03
Matin										
Repas										
Après-midi										

